

SFSDPEP



Confédération Générale du
Travail FORCE OUVRIERE

Réforme du collège

Pour toute réponse à la colère des professeurs, un comité de suivi à la réforme plutôt que la réouverture de discussions sur de nouvelles bases ?

C'est l'annonce faite par le ministère au détour d'une rencontre avec la Commission française pour l'enseignement des mathématiques.

Cette instance, qui serait mise en place dès le premier trimestre 2016, associerait ministère et représentants des personnels.

Il s'agit ni plus ni moins de calquer ce qui a été fait dans le premier degré suite à la réforme des rythmes scolaires rejetée où un comité de suivi avait été installé en avril 2013 associant des représentants des communes, des associations, de la CNAF, des parents, deux experts santé, des membres de l'administration du ministère de l'éducation nationale, du ministère de Jeunesse et Sport, le SNUipp FSU et l'UNSA.

L'intersyndicale du second degré qui représente plus de 80% des personnels demande l'abrogation de la réforme du collège et les personnels convoqués aux formations et à des réunions pour la mettre en place continuent de la rejeter et d'y résister.

La ministre a refusé de recevoir les organisations de l'intersyndicale.

Faut-il penser que pour les collèges, le comité de suivi envisagé pour la réforme associerait le SGEN et l'UNSA qui se sont portés en avant de l'application de la réforme, allant jusqu'à produire un guide de 24 pages pour une bonne application ?

D'un côté le ministère multiplie les pressions, voire même les menaces, de l'autre il demanderait aux organisations syndicales de participer au « suivi » de la mise en place de la réforme.

La demande de tous est claire : l'abrogation de la réforme et ses conséquences néfastes sur l'enseignement disciplinaire, les postes, les disciplines, les examens, le caractère national de l'enseignement et de ses programmes.

FO appelle à la tenue d'assemblées générales partout et d'heures d'information syndicale.

Le 26 janvier, grève unie, grève majoritaire, grève puissante dans les lycées, dans les collèges aux côtés de tous les fonctionnaires.

Et si la ministre ne cède pas, ne faut-il pas discuter de tout bloquer, de la grève unie jusqu'au retrait ?

**Section
fédérale des
syndicats
départemen-
-taux des
personnels
de
l'enseigne-
ment privé**